

## CERTIFICAT DE NON CESSION

Je soussigné :

Déclare :

- Que les objets repris a l'inventaire ci-joint et dont je sollicite l'admission en franchise, sont ma propriété depuis plus de 6 mois et sont bien destinés à mon usage personnel.

- Avoir pris connaissance des interdictions figurant à l'article 34 de l'arrêté du 30 décembre 1983 aux termes duquel les objets en franchise ne peuvent :

1°) Etre affectés à d'autres usages que ceux en vue desquels la franchise est accordée.

2°) Etre cédés ou prêtés à titre gratuit ou onéreux pendant un délai de 12 mois, compté à partir de la date d'enregistrement de la déclaration de douane d'importation, sans qu'aient été acquittés les droits de douane et taxes en vigueur au moment de la cession et ou prêt.

FAIT A :

DATE ET SIGNATURE :